

## DEMANDE DE DUPLICATA DE RELEVÉ DE NOTES

## ATTENTION - Ce formulaire ne concerne pas les demandes suivantes :

- Diplômes universitaires
- > Diplômes relevant du ministère de l'Agriculture

Les candidats disposant d'un compte « Cyclades » peuvent télécharger gratuitement un relevé de notes sur l'application.

Dans les autres cas, veuillez renvoyer cet imprimé dûment complété, <u>en précisant l'examen sur l'enveloppe</u>, accompagné des <u>pièces obligatoires</u> à :

Rectorat de l'académie de Grenoble – Division des Examens et Concours 7 Place Bir-Hakeim – CS 81065 38021 GRENOBLE Cedex 1

## Pièces obligatoires :

- photocopie de votre pièce d'identité ;
- une enveloppe libellée à votre adresse et affranchie au tarif en cours ;
- Un chèque émis sur un compte d'une <u>banque française</u> UNIQUEMENT à l'ordre du "régisseur de recettes du rectorat de Grenoble" (2,50 € par duplicata).

Le cas échéant, un paiement en espèces est possible aux horaires indiqués ici.

## N.B. : un délai de traitement d'une semaine environ est à prévoir.

Signature